

Notice

Enquête Déplacements Grand Territoire Loire-Atlantique 2015

L'Enquête Déplacements Grand Territoire de Loire-Atlantique 2015, réalisée selon la méthodologie nationale élaborée par le CERTU, est une enquête portant sur le Département de Loire-Atlantique, six communes du Maine-et-Loire et trois communes du Morbihan¹ (cf. carte ci-après). Ce territoire, composé de 230 communes pour une population de 1,3 million d'habitants, a fait l'objet d'une enquête en face-à-face sur les agglomérations et d'une enquête téléphonique sur le reste du territoire. L'Enquête déplacements grand territoire permet de connaître la mobilité, restreinte aux jours ouvrables, des individus (de 5 ans et plus) qui appartiennent à un ménage résidant dans les 230 communes de la zone d'étude. Les 12 722 ménages enquêtés sont essentiellement caractérisés par leur lieu de résidence et le parc de voitures particulières et de 2-roues à leur disposition. Les 20 799 individus interrogés l'ont principalement été sur leurs caractéristiques socio-démographiques et leur utilisation des modes de transport (individuels et collectifs). Des 5,1 millions de déplacements, on connaît leurs heures et lieux de départ et d'arrivée, leur distance, leur durée, leur motif et le nombre de trajets (en mode mécanisé). Les 4 312 504 trajets sont décrits par leur mode de transport, les heures et lieux de départ et d'arrivée, le temps de marche à pied au départ et à l'arrivée...

SOMMAIRE

Descriptif de l'enquête.....	3
Citation bibliographique.....	3
Étendue de l'enquête.....	4
Méthodologie et traitement.....	5
Glossaire et sigles.....	9

¹ Pour le Morbihan, il s'agit des communes de Camoël, Férel, Pénestin et pour le Maine-et-Loire, la Varenne, Champtoceaux, Saint-Sauveur-de-Landemont, Landemont, Saint-Christophe-la-Couperie.

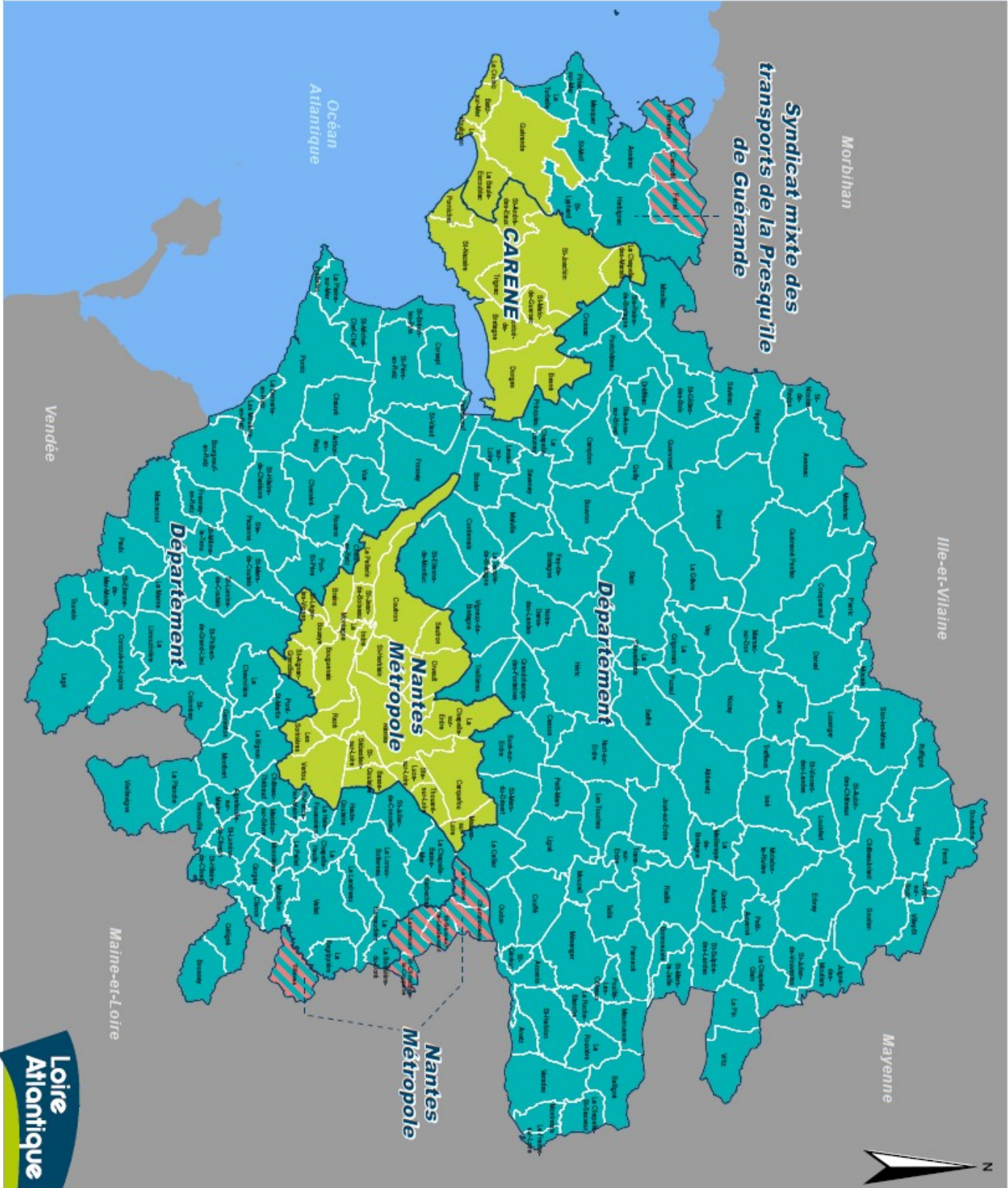
Enquête déplacements grand territoire (Territoires d'enquête)

Méthode d'enquête :

- Enquête en face-à-face
- Enquête par téléphone

CARENE Financéur de l'enquête du territoire concerné

Commune hors département



Cartographie © Janvier 2015
Réalisation : Service Observation
Fonds de carte : BD Cartho © IGN
Source des données : Département de Loire-Atlantique

Descriptif de l'enquête

Titre alternatif : EDGT Loire-Atlantique 2015

Producteurs : Institution(s) ayant participé à la réalisation matérielle de l'enquête : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA – ex-CERTU), Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, Carene Saint-Nazaire Agglomération, Syndicat mixte des transports de la Presqu'île de Guérande.

Nom de la série : Enquêtes Déplacements Grand Territoire (EDGT)

Les enquêtes déplacements « standard Certu »

Les « enquêtes ménages déplacements » (EMD) sont un outil de connaissance de la mobilité quotidienne d'une population habitant dans un périmètre, et un élément essentiel pour élaborer et évaluer les politiques de déplacement. Les EMD sont réalisées selon la méthodologie dite « standard Certu », conçue au milieu des années 70 et régulièrement mise à jour. Le respect de cette méthode garantit la fiabilité et la comparabilité des résultats (dans l'espace et dans le temps). Les enquêtes portent sur un échantillon représentatif de ménages correctement dispersés sur l'aire d'étude, la taille de l'échantillon étant fixée de manière à permettre une analyse sectorielle. Elles sont réalisées en face-à-face auprès de toutes les personnes âgées d'au moins 5 ans habitant le logement et recensent les caractéristiques des ménages (localisation, logement, motorisation, ...) et des personnes (âge, sexe, profession, ...) ainsi que la description précise de tous leurs déplacements réalisés la veille du jour d'enquête (restreints aux jours ouvrables de semaine, hors vacances scolaires, entre octobre et avril). Pour répondre aux besoins de connaissance de la mobilité sur des territoires de plus en plus diversifiés, le Certu a élaboré, au début des années 2000, une méthode adaptée aux villes moyennes : les « enquêtes déplacements villes moyennes » (EDVM) concernent les agglomérations dont le pôle urbain ne dépasse pas 100 000 habitants, l'aire de l'enquête pouvant elle-même les dépasser afin d'intégrer un territoire plus large. Les questionnaires, allégés, sont administrés par téléphone et les déplacements ne sont recensés que pour 1 ou 2 personnes âgées de plus de 11 ans par ménage. Enfin, le Certu a mis au point une méthode pour des périmètres élargis associant territoires denses et territoires périurbains, voire ruraux : les « enquêtes déplacements grands territoires » (EDGT) associent à une EMD classique (sur les territoires les plus denses) une enquête téléphonique sur les territoires périurbains moins denses et éloignés des centres des agglomérations. Depuis 1976, plus de 150 enquêtes déplacements ont été réalisées sur plus de 80 territoires.

Citation bibliographique

Modèle de citation : © Enquête Déplacements Grand Territoire 2015, Cerema, Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, Carene Saint-Nazaire Agglomération, Syndicat mixte des transports de la Presqu'île de Guérande (producteurs).

La source des données diffusées doit apparaître dans les publications s'appuyant sur ces données (notes de bas de pages, références bibliographiques, légendes de tableaux).

Étendue de l'enquête

Classification : Données localisées ; Conditions de vie et société ;

Mots-clefs : Transport ; Transport en commun ; Véhicule ; Voiture ; Agglomération ; Déplacement ; Déplacement domicile-travail ; Deux-roues motorisés ; Parc automobile ; Stationnement ; Trajet ; Vélo ; Géolocalisation ;

Date(s) de collecte : début = 2014-09-30 – fin = 2015-03-18

Pays : France

Couverture géographique : 230 communes : 221 de Loire-Atlantique et 6 du Maine-et-Loire, 3 communes du Morbihan

Univers : Ménages résidant dans une commune du périmètre de l'enquête déplacements grand territoire. Individus de 5 ans et plus. Déplacements effectués la veille de l'interview (ne sont retenus que les déplacements effectués un jour ouvrable).

Unité géographique : Zonage en 123 secteurs. Chacun de ces secteurs contient au moins 70 ménages et 160 individus enquêtés.

Unité d'analyse : Ménages, individus, déplacements, trajets

Type de données : Données d'enquêtes individuelles

Nombre de fichiers : **XX** fichiers de données

Notes : Les fichiers de données sont diffusés sous 2 versions : la version « originale » établie par le maître d'ouvrage, et la version « standardisée » élaborée par le CEREMA, qui a construit un dessin de fichier unique appliqué à toutes les EMD diffusées afin de faciliter la comparaison entre EMD, dans l'espace (sur différents territoires) et dans le temps (sur un même territoire). La version « originale » peut contenir des variables « locales » ne figurant pas dans la version standardisée ; variables créées par le maître d'ouvrage, notamment à partir de questions spécifiques ajoutées au questionnaire « standard CERTU ». La version « standard » peut, quant à elle, contenir des variables non renseignées, le plus souvent parce que la question d'origine ne figurait pas dans le questionnaire de l'enquête. *(Vérifier s'il est possible de mettre en ligne la version standard)*

Méthodologie et traitement

Méthode d'échantillonnage : Echantillon de ménages tiré de manière aléatoire et stratifié géographiquement ; échantillon représentatif des ménages de l'aire d'étude.

Mode de collecte : Enquête en face-à-face ou au téléphone (selon les territoires) avec un enquêteur.

Type d'instrument de collecte : Questionnaires directifs (4 fiches distinctes : ménage, personnes, déplacements, opinion).

Version des fichiers : Version 1

Date de la version diffusée : 2016-XX-XX

Documents relatifs à l'enquête

- Questionnaires de l'enquête
- Note sur le redressement effectué
- Note sur la précision des données
- Hiérarchie des modes utilisée pour déterminer les parts modales
- Dessin des variables
- Dictionnaire des variables – Fichiers originaux
- Cartes des découpages géographiques
- Dénomination des périmètres

Contenu des données recueillies

Les données sont structurées en quatre fichiers .txt :

- Fichier ménage ;
- Fichier personne ;
- Fichier déplacements ;
- Fichier trajets.

Schéma du contenu des fichiers

Caractéristiques Ménages

- Type d'habitat
- Nb de personnes
- Nb de voitures, de vélos et deux roues motorisés...

Caractéristiques Déplacements (de la veille) et des trajets

- Motifs de déplacements
- lieu de départ et d'arrivée des déplacements, horaires
- modes de transport utilisés
- Type de stationnement
- Titre de transport

Caractéristiques Toutes Personnes

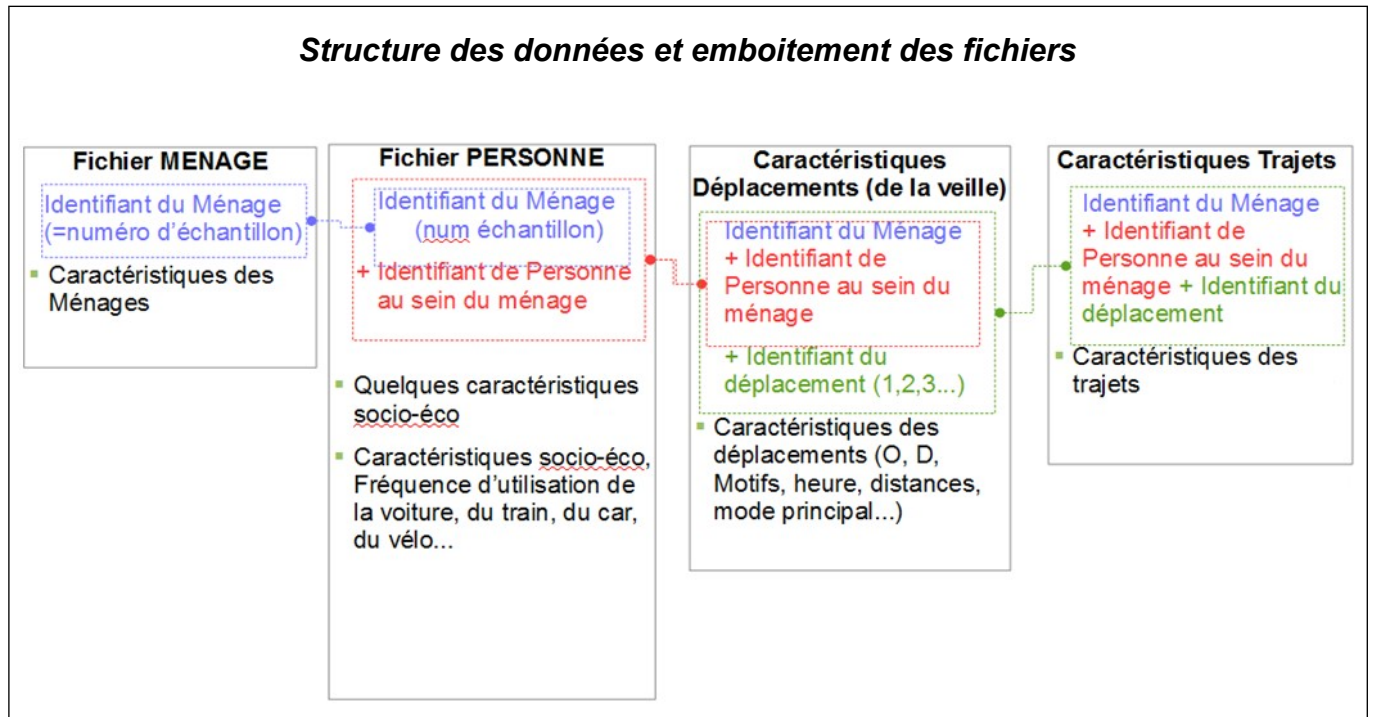
- Âge, Sexe, Occupation principale, niveau d'études
- Lieu d'études ou de travail actuel et conditions de stationnement
- Fréquence d'utilisation de la voiture, du train, du car, du vélo...



Structures des données : quatre fichiers d'enquête « emboîtés »

Les quatre fichiers sont reliés par des champs de jointure qui sont figurés ci-dessous par les traits en pointillés entre les différents blocs :

- En bleu : la jointure est effectuée avec l'identifiant du ménage ;
- En rouge : la jointure est effectuée avec l'identifiant de la personne ;
- En vert : la jointure est effectuée avec l'identifiant du déplacement.



Pour appréhender la structure des données, deux fichiers décrivent les données :

- Dessin des variables : Pour chaque fiche, ce fichier précise le nom de la variable, sa taille, sa position et son libellé ;
- Dictionnaire des variables : Pour chaque fiche, ce fichier précise le nom de la variable, la question posée, les modalités de réponses possibles et le codage correspondant.

Généralités sur le redressement des données recueillies (pour en savoir plus, cf. note redressement)

Pour rappel, l'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 12 722 ménages et 20 799 personnes.

Pour disposer d'une image globale (à l'échelle de la population de Loire-Atlantique), il est nécessaire de redresser l'enquête.

Celle-ci a été redressée en tenant compte de la taille des ménages et de la structure par âge de la population. Le redressement a été fait par secteur de tirage.

L'enquête, par secteur de tirage, comporte trois coefficients de redressement :

- Au niveau MENAGE : COEM à utiliser si on s'intéresse uniquement aux variables relatives aux ménages : nombre de voitures, nombre de vélos... ;
- Au niveau PERSONNES (toutes personnes) : COEP à utiliser si on s'intéresse aux variables relatives aux individus (uniquement variables : âge, sexe, occupation principale.... ;
- Au niveau PERSONNES enquêtées (5 ans et +), DEPLACEMENTS, TRAJETS, OPINION : COEQ ne concerne que les personnes enquêtées sur leurs déplacements.

Généralités sur la précision des données (pour en savoir plus, cf. document détaillant la précision des données)

La taille de l'échantillon permet de calculer un intervalle de confiance et d'évaluer la précision des mesures effectuées. Cet intervalle de confiance encadre les résultats d'un sondage et traduit une zone d'incertitude relative au résultat d'une question. C'est pourquoi, la précision des données exploitées peut être sensiblement variable selon la taille de l'échantillon, d'où la nécessité de relativiser certaines comparaisons entre les enquêtes, entre différents territoires.

Utilisation de filtres

Dans le cadre de la publication des données de l'enquête en janvier 2016, les filtres suivants ont été utilisés :

Calcul effectué	Filtre utilisé
<ul style="list-style-type: none">- Mobilités par jour par personne- Parts modales- Motifs de déplacements	Déplacements internes à l'aire d'enquête et d'échanges
<ul style="list-style-type: none">- Distances et temps de déplacements	Déplacements internes à l'aire d'enquête

Les découpages géographiques et ponctuels (pour en savoir plus, cf. fichier intitulé « dénomination périmètres »)

- Découpage D2 : 2 zones

Ce découpage correspond aux deux méthodes d'enquête : face-à-face et téléphonique.

- Découpage D4 : 4 zones

Ce découpage correspond aux périmètres des quatre autorités organisatrices de transport : Nantes Métropole, Département de Loire-Atlantique, Carene Saint-Nazaire Agglomération, Syndicat mixte du réseau de transport de la Presqu'île de Guérande. Les six communes du Maine-et-Loire ne sont pas comprises dans ce découpage.

- Découpage D10 : 5 zones

Ce découpage correspond aux périmètres des quatre autorités organisatrices de transport. Le zonage supplémentaire rassemble les six communes du Maine-et-Loire.

- Découpage D30 : 22 zones

Ce découpage correspond aux périmètres des intercommunalités ou des Pays. Des découpages plus ont été effectués sur les zones les plus denses.

- Secteur de tirage : 123 zones

Les secteurs de tirage sont issus du découpage de l'aire d'enquête, dans lesquels sont tirées aléatoirement des adresses de logements. Un secteur de tirage peut être constitué d'une ou de plusieurs zones fines. L'identification de la zone de résidence, de la zone origine ou de la zone destination des déplacements intègre le numéro de secteur de tirage, codé sur les trois premiers caractères (001 à 999). Il est suivi du numéro de la zone fine, codé sur trois caractères (001 à 999). Le numéro d'une zone fine comprend donc six caractères.

Exemple de codification :

Le centre-ville d'une agglomération constituant le premier secteur de tirage comprend cinq zones fines. Les zones de résidence, les zones origine et destination des déplacements seront codées : 001001, 001002, 001003, 001004 et 001005.

- Zones fines (ZF) : 928 zones

Ces zones sont issues du découpage de chaque secteur de tirage d'échantillon, pour appréhender :

- les déplacements réalisés dans l'aire d'enquête ou zones externes à l'aire d'enquête,
- les déplacements sortant ou rentrant dans l'aire d'enquête.

- Générateurs de trafics (GT) : 351 pôles

Les pôles générateurs de trafics ou générateurs ponctuels de déplacements sont des lieux non résidentiels mais attractifs, repérés géographiquement et affectés d'un numéro de zone fine d'enquête.

Glossaire et sigles

Aire d'enquête Délimitation du périmètre d'enquête d'une agglomération, découpée en secteurs de tirage d'échantillon.

Cerema Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement.

Certu Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.

Le 1er janvier 2014, il a fusionné avec les Cete, le Setra et le Cetmef pour former le Cerema.

Covoiturage (définition pour l'EDGT 44) On entend par covoiturage le fait d'utiliser en commun un véhicule avec une ou plusieurs personnes majeures extérieures au foyer.

Déplacement Mouvement d'une personne, effectué pour un certain motif, sur une voie publique, entre une origine et une destination, à l'aide d'un ou plusieurs modes de transport.

Générateurs de déplacements - GT Générateurs de trafics ou générateurs ponctuels de déplacements : lieux non résidentiels mais attractifs, repérés géographiquement et affectés d'un numéro de zone fine d'enquête.

MAP Marche à pied.

Ménage Ensemble de personnes résidant dans un logement, sans obligatoirement avoir de lien de parenté. Seules les personnes de cinq ans et plus sont interrogées dans un ménage.

Mobilité Nombre moyen de déplacements individuels quotidiens réalisés lors d'un jour ouvrable.

Mode (de déplacement) Moyen, mécanisé ou non, utilisé pour se déplacer. La marche à pied est le seul mode non mécanisé.

Motif (de déplacement) Désigne l'activité conduisant à effectuer le déplacement.

Multimodal (déplacement multimodal) Déplacement effectué au moyen de plusieurs modes de transport mécanisés.

Part modale Part des déplacements réalisés à l'aide d'un mode de transport par rapport à l'ensemble des déplacements. Dans le cas d'un déplacement multimodal, un seul mode de transport est retenu pour calculer la part modale (cf. hiérarchie des modes EDGT 44). Il est défini en fonction d'une hiérarchie qui privilégie les modes collectifs sur les modes individuels. Par exemple, pour un déplacement réalisé en voiture puis en tramway, le mode retenu pour calculer la part modale est le tramway.

Périmètre des Transports Urbains (PTU)

Cela correspond :

- au territoire d'une commune ou d'un établissement public ayant reçu pour mission d'organiser les transports publics des personnes ;
- au territoire de plusieurs communes adjacentes ayant décidé d'organiser en commun un service.

Secteurs de tirage d'échantillon Secteurs géographiques issus du découpage de l'aire d'enquête, dans lesquels sont tirées aléatoirement des adresses de logements.

TC Transports collectifs.

Trajet Portion d'un déplacement lorsque celui-ci est effectué au moyen d'un ou plusieurs modes de transport mécanisés.

Transport urbain / Transport interurbain Transport urbain désigne l'ensemble des services de transports organisés par une collectivité ayant établi un Périmètre des Transports Urbains (PTU).

D'une manière générale, cela désigne les services d'autobus, de métro ou de tramway pour les plus grandes métropoles.

Transport interurbain désigne les autres services de transports : autocars des Conseils départementaux, trains ou autocars du Conseil régional.

VL Véhicule léger.

VP Véhicule particulier (VPC véhicule particulier conducteur, VPP véhicule particulier passager)

Zones fines – ZF (internes ou externes)

Ces zones sont internes à l'aire d'enquête et issues du découpage de chaque secteur de tirage d'échantillon. Elles servent à appréhender :

- les déplacements réalisés dans l'aire d'enquête ou zones externes à l'aire d'enquête,
- les déplacements sortant ou rentrant dans l'aire d'enquête.

Zones origine (internes ou externes) Zones géographiques fines (internes ou externes) servant au repérage du lieu d'origine des déplacements.

Zones destination (internes ou externes) Zones géographiques fines (internes ou externes) servant au repérage du lieu de destination des déplacements.